

Pistes pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD)

Poster « 1024 Regards »

Droits de l'enfant 2014

Thème: le droit à l'éducation, l'évasion et la migration

Média: court métrage « Chercher refuge – Rachel »

Niveau : Cycle 3 (9-11 HarmoS)



Thème

Le droit à l'éducation et à la formation

Chaque année, à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant (20 novembre), les enseignant-e-s ont à leur disposition des fiches pédagogiques pour aborder, sur environ deux périodes, un thème particulier autour des droits de l'enfant. Pour 2014, nous avons choisi d'aborder le thème du droit à l'éducation et à la formation (Articles 28 et 29 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant). Pour chacun des trois cycles de la scolarité obligatoire, les enseignant-e-s peuvent visionner avec leurs élèves un court-métrage (7-14 min.) sur Internet et l'exploiter en classe à l'aide des activités pédagogiques proposées. Sur la base des films seront abordés, d'une part, les droits des enfants en général, et, d'autre part, le droit à l'éducation et à la formation en particulier.

Article 28: Education

Le droit de l'enfant à l'éducation et l'obligation de l'Etat de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. Le cadre scolaire doit garantir la dignité de l'enfant en tant qu'être humain.

Article 29: Objectifs de l'éducation

L'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons, la préparation de l'enfant à une vie adulte active, le respect des Droits de l'homme et des valeurs culturelles et nationales de son propre pays et de celui des autres. (Version condensée de l'UNICEF)

Les activités permettent d'aborder ces droits sous les aspects suivants :

- Quels sont les droits fondamentaux de l'enfant ?
- Qu'est-ce que le droit à l'éducation ?

- Quelles sont les différences entre les garçons et les filles en ce qui concerne l'école ?
- Que représente l'école pour les enfants ? Pour les parents ? Chez nous et ailleurs ?
- Quelle est sa propre position vis-à-vis de l'école ?

Les enfants et les jeunes doivent être capables de participer activement au développement de leur environnement, de connaître leurs droits et de les défendre. La thématique des droits de l'enfant doit s'ancre dans la réalité quotidienne des enfants. En abordant le droit à l'éducation, les élèves pourront donc mettre en parallèle la situation des enfants dans les films et leur propre réalité, en identifiant les similitudes et les différences.

Liens avec le PER

Le plan d'études romand (PER) accorde une place privilégiée à l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains, ainsi qu'à l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Les objectifs d'apprentissage des activités présentées dans ce dossier concernent principalement la formation générale (FG) et son axe « Vivre ensemble et exercice de la démocratie », ainsi que le domaine disciplinaire des sciences humaines et sociales (SHS). De plus, les différentes activités permettent d'exercer plusieurs capacités transversales, comme la collaboration, la communication ou encore la démarche réflexive.

L'éducation en vue d'un développement durable, dans laquelle s'inscrit l'éducation aux droits de

l'enfant, encourage des compétences spécifiques, telles que la pensée systémique, la pensée critique, la pensée prospective, la communication et le travail d'équipe, ainsi que la reconnaissance de sa marge de manœuvre :

- Les élèves remettent en question et analysent une réalité différente. Ils découvrent des différences sociales, ainsi que leurs causes et leurs conséquences.
- Les élèves comprennent la signification du droit à l'éducation et des autres droits de l'enfant et les reconnaissent dans les situations de vie d'autres enfants.
- Les élèves réfléchissent à leur propre position vis-à-vis de l'école et sur son implication pour leur avenir.

Recommandations aux enseignant-e-s

Les trois films sont disponibles gratuitement d'octobre à décembre 2014 sur  (téléchargement et streaming). Nous vous conseillons de tester l'équipement technique de votre école afin de vous assurer de la bonne diffusion du film.

En guise d'introduction, nous vous invitons à lire la *Convention relative aux Droits de l'enfant* de l'ONU. Vous trouverez la version complète et diverses versions simplifiées sur . A cette même adresse, vous pourrez télécharger les différents documents nécessaires aux activités proposées.

Les activités proposées ici autour des droits de l'enfant font partie d'un kit « 1024 regards ». Ce kit est composé d'un poster et de différentes pistes pédagogiques pour la mise en œuvre d'une éducation en vue d'un développement durable. Tout cela peut être commandé sur www.education21.ch/fr/1024. Sur ce poster se cachent six images du film que les élèves peuvent rechercher.

Une *carte A5* vous sera envoyée avec la commande des fiches élèves. Elle sert d'activité introductive (« warm-up ») : après avoir lu la phrase au verso, les élèves sont invités à donner leur avis. Le recueil de leurs réflexions permet de percevoir leurs représentations et d'y revenir lors des activités suivantes. La carte peut être collée sur le poster.

 = téléchargeable sur www.education21.ch/droitsenfant

Une journée avec Moussa Niger

Droits de l'enfant :

Consigne

1. Observe bien les images et donne à chaque image un titre (par ex: repas).
2. A droite de chaque image, décris en quelques mots le même moment de ta journée.
3. Partage ce que tu as fait avec ton voisin ou ta voisine. Ensemble, recherchez les points communs et les différences entre votre journée et celle de Moussa.



Shodaï



éducation21



éducation21

Film : Chercher refuge – Rachel (5 min.17)

Objectifs pédagogiques

- Exprimer son avis et son ressenti par rapport au film
- Signaler les droits respectés et bafoués dans l'histoire de Rachel
- Exprimer et argumenter ses opinions par rapport au droit à l'éducation
- Décrire la manière dont les émotions sont représentées dans le film

Liens au PER

FG 31 : Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations (2).

FG 35 : Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social (2).

SHS 31 — Analyser des espaces géographiques et les relations établies entre les hommes et entre les sociétés à travers ceux-ci. 10^e année : Identification des causes et conséquences des migrations.

SHS 34 — Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique (3).

Capacités transversales : collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, démarche réflexive

Durée

Les activités 1 et 2 doivent être proposées à la suite. Elles durent env. 1 à 2 périodes. L'activité 3 est optionnelle, elle dure env. 1 période.

Déroulement activité 1 :

Matériel : scotch, 2 feuilles avec écrit sur la 1^{re} « d'accord » et sur la 2^e « pas d'accord ».

- La salle de classe est séparée en deux par une ligne tracée sur le sol à l'aide d'un scotch. Deux feuilles avec les inscriptions « d'accord » et « pas d'accord » sont placées d'une part et d'autre de la ligne.
- L'enseignant-e propose un jeu de positionnement pour aborder le droit à l'éducation. Il / elle insiste sur le fait qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et que l'important est d'exprimer son avis. Les élèves sont debout dans la classe et se déplacent d'un côté à l'autre de

la ligne en fonction de leur opinion sur les affirmations énoncées par l'enseignant-e. Après chaque affirmation, les élèves des deux camps explicitent leur point de vue.

Exemples d'affirmations :

- *Je me réjouis d'aller à l'école*
- *Ce n'est pas à l'école qu'on apprend la vie*
- *Aller à l'école est un devoir et pas un droit*
- *On devrait être libre de ne pas aller à l'école*
- *Apprendre est une chance*
- *Je préférerais renoncer à aller à l'école pour faire autre chose*
- *Je dois aller à l'école pour apprendre le métier de mes rêves*
- *J'aime aller à l'école pour retrouver mes camarades*
- *J'espère que, quand mes enfants iront à l'école, le système sera différent*

Déroulement activité 2

Matériel : film , convention simplifiée .

- L'enseignant-e précise qu'il s'agit d'un témoignage véridique et projette le film.
- Les élèves peuvent exprimer leurs réactions « à chaud » : ressenti, interrogations.
- L'enseignant-e distribue aux élèves la convention simplifiée. Les élèves lisent le document et peuvent poser des questions de compréhension.
- L'enseignant-e propose d'identifier les liens entre l'histoire de Rachel et les droits de l'enfant. Pour cela, la classe est divisée en 4 à 6 groupes. La moitié des groupes a pour tâche d'identifier les droits qui sont respectés dans le film, et l'autre moitié s'intéresse aux droits qui sont bafoués.
- Les résultats sont partagés en plénière : à tour de rôle, chaque groupe présente un droit et explique pourquoi il est respecté / bafoué dans le film. Au fur et à mesure, l'enseignant-e prend note des deux listes (droits respectés vs bafoués) au tableau. Les éventuelles différences entre les groupes sont relevées et discutées. (Remarque : certains droits, comme le droit à l'éducation, apparaissent dans les deux listes car ils concernent des moments différents du parcours de Rachel).

- L'enseignant-e recentre la discussion sur le droit à l'éducation et demande aux élèves de réfléchir aux implications de ce droit pour Rachel. Chaque élève écrit individuellement ses réflexions sur une feuille.
- L'enseignant-e propose ensuite aux élèves de réfléchir à ce que le droit à l'éducation signifie pour eux-mêmes. Chaque élève écrit à nouveau ses réflexions sur une feuille.
- En plénière, les élèves exposent leurs réflexions. Les avis divergents sont relevés et débattus. Un parallèle est fait avec le jeu de l'activité 1 : l'opinion de certains élèves sur le droit à l'éducation a-t-elle changé après le visionnement du film et la discussion avec la classe ? Pourquoi ?
- A partir de cette discussion, l'enseignant-e note les différents éléments de définition du droit à l'éducation et complète si nécessaire. Ces éléments peuvent être retranscrits sur une affiche qui restera en classe.

Déroulement activité 3

Matériel : feuille avec 6 visages « smileys » à découper .

- L'enseignant-e pose sur des tables les 6 visages « smileys » représentant les émotions de base (joie, tristesse, dégoût, peur, surprise, colère).
- Les élèves sont invités à se regrouper autour du visage représentant l'émotion principale qu'ils ont ressentie lors du visionnement du film.
- Dans chaque groupe, les élèves échangent sur les raisons pour lesquelles ils ont ressenti cette émotion.
- Un porte-parole explique au reste de la classe les différentes raisons évoquées dans son groupe.
- L'enseignant-e demande aux élèves comment les émotions de Rachel sont représentées par les images du film d'animation. Proposition de questionnement pour guider la discussion :
 - *Comment la peur est-elle représentée dans le film ? Et les autres émotions de Rachel ?*
 - *Comment la taille des objets traduit-elle son ressenti ?*
 - *Quelles sont les couleurs utilisées pour les différentes périodes de la vie de Rachel ?*
 - *Les images sont-elles en 2 ou en 3 dimensions ? Comment les différencier ?*
 - *A quoi cela sert-il d'exprimer des émotions, de les expliciter aux autres ? (Lien avec les droits et la réciprocité des droits).*

Prolongements possibles sur .

Bulletin de commande

Nom :
Prénom :
Institution :
Adresse :
NPA, Lieu :
Tél. :
E-Mail :

Adresse privée professionnelle

Ont contribué au projet:



Terre des Hommes Suisse
Tél. : 022 737 36 36
ecoles@tdh-geneve.ch
www.terredeshommes.ch



Fondation Pro Juventute
Tél. : 021 622 08 17
rene.longet@projuventute.ch
www.pro-juventute.ch



Stiftung Laurenz für das Kind
Tél. : 061 205 03 03
info@laurenzfurdaskind.ch
www.laurenzfurdaskind.ch



Missio-Enfance
Tél. : 026 425 55 70
missio@missio.ch
www.missio.ch



Enfants du monde
Tél. : 022 791 00 47
info@edm.ch
www.edm.ch

Stiftung Kinderdorf Pestalozzi
Bildung mit menschlichen Kompetenz – weltweit



Fondation Village d'enfants Pestalozzi
Tél. : 071 343 73 30
kinderdorf@pestalozzi.ch
www.pestalozzi.ch



Comité Suisse pour l'Unicef
Tél. : 044 317 22 66
info@unicef.ch
www.unicef.org



IDE - Institut international des droits de l'enfant
Tél. : 027 205 7303
info@childsrighs.org
www.childsrighs.org



Amnesty International, Section Suisse
Tél. : 031 307 22 22/021 310 39 40
info@amnesty.ch
www.amnesty.ch/ecole



Le syndicat des enseignants romands (SER)
Tél. : 027 723 59 60
info@le-ser.ch
www.le-ser.ch

Impressum

COORDINATION ET DIFFUSION



En collaboration avec le journal L'ÉDUCATEUR pour la diffusion

Auteurs : Ivana Mitrovic

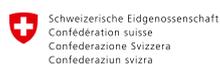
Coordinatrice du projet : Nicole Awais

Coordinatrice des fiches en français : Marie-Françoise Pitteloud

Graphisme : Grafix

Imprimerie : Monfort-Schoechli

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Bulletin de commande

Dossier enseignant-e contenant des informations didactiques ainsi qu'1 exemplaire des fiches élèves Cycle 1 et 2 – **Article N° 10c-114MF**

Fiche élève Cycle 1 – « Shodaï à l'école » – **Article N° 10c-115MF**

Fiche élève Cycle 2 – « Une journée avec Moussa » – **Article N° 10c-116MF**

Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant – **Article N° 10c-84**

DVD « Droits de l'enfant » contenant 7 films et des pistes pédagogique, 60 fr. – **Article N° 10c-119**

Les documents ci-dessus sont gratuits (sauf le DVD).
Les fiches élèves sont disponibles en 1 exemplaire par élève. Frais d'envoi à votre charge.

Bulletin à renvoyer à :
éducation21 – Avenue de Cour 1 – 1007 Lausanne
Tél. 021 343 00 21
vente@education21.ch – www.education21.ch

